

La canicule échauffe les esprits économicistes

blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/08/12/la-canicule-echauffe-les-esprits-economicistes


Alternatives Economiques

[Menu](#)

The logo for Alternatives Economiques, featuring the words "Alternatives" and "Economiques" in white, stacked vertically, on a red rectangular background.

L'économie par terre ou sur terre ?

Le blog de [Jean-Marie Harribey](#)

Faites entendre votre voix 

On imagine toujours qu'une bonne crise économique amènera les économistes qui tiennent le haut du pavé à la raison. Qu'elle leur fera abandonner leurs croyances en quelque loi naturelle qui déterminerait les aléas de la conjoncture. Qu'elle leur ouvrira les yeux sur les incohérences de la théorie néoclassique à laquelle ils adhèrent pour la plupart, et selon laquelle la rationalité des individus explique le comportement de ceux-ci et que les marchés, révélateurs de leurs préférences, sont efficaces. Etc., etc.

Non, il n'y a pas d'illusion à entretenir. Si l'on regarde les crises traversées par le capitalisme depuis un demi-siècle, notamment en 1971-1973, 2007-2008, 2020, une fois le plus fort de l'orage passé, tout revient comme si rien ne s'était produit. Je prends, au plus fort de la canicule, deux exemples qui s'ajoutent à mon accablement.

Il fallait y penser : généraliser le marché des quotas de carbone

Le premier exemple est l'article co-signé par un grand nombre d'auteurs, dont Pierre Calame, Dominique Méda et Michèle Rivasi, intitulé « Le défi du siècle est d'assurer le bien-être de tous dans le respect de la biosphère » dans *Le Monde* [1]. Qui ne souscrirait à un tel objectif ? Il reste à trouver le moyen, on dit bien **Le** moyen. Il est aussi simple que l'œuf de Christophe Colomb, nous disent les auteurs : l'empreinte carbone doit être plafonnée et « la seule manière de le faire en laissant à chacun la responsabilité de ses choix de vie est d'allouer des quotas d'émission de dioxyde de carbone égaux pour tous, diminuant de 6 % à 7 % par an. Des quotas que chacun peut librement vendre ou acheter aux autres, donnant un avantage économique majeur aux comportements frugaux. »

On était tellement convaincu de l'efficacité du marché européen des émissions de quotas qu'il fallait bien que l'idée née outre-Manche il y a quelques années finisse par nous persuader que le renvoi de la résolution des problèmes de société à l'échelle individuelle était le *nec plus ultra* du progrès au XXI^e siècle. Le cocasse de l'affaire est que la promotion de cette idée lumineuse est faite par des spécialistes, tous au sommet

de l'insubordination intellectuelle.

Une fois les quotas distribués également et gratuitement entre tous les individus en début d'année, on comprend qu'une bourse serait instituée pour permettre leur échange. Mais à quel prix ? « Selon un prix fixé par le rapport de l'offre et de la demande », répond Mathilde Szuba [2], l'une des auteures de l'article du *Monde*. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ladite loi de l'offre et de la demande.

Pour l'instant, disons que les émissions de carbone n'ayant pas de frontières, la fixation d'une norme nationale de plafond d'émissions risque d'être caduque dès le moment où les échanges internationaux occupent une grande place. Aussi, dans l'hypothèse où un grand nombre d'États adopteraient une carte carbone individuelle, la possibilité d'échange de quotas à l'échelle internationale s'ouvrirait. Ne verrait-on pas alors la vente des quotas par les individus les plus pauvres aux plus riches s'organiser à toutes les échelles, une chose qu'on connaît déjà avec le marché actuel entre les entreprises soumises au Protocole de Kyoto ?

Si « le double visage du rationnement » comme le dit Mathilde Szuba, qui « organise la restriction en période d'abondance et la répartition en période de pénurie » est aussi efficace écologiquement et juste socialement, pourquoi ne pas étendre le principe à tous les sujets pour lesquels se posent un problème de répartition ? Prenons deux exemples. Les émissions de carbone ne sont pas le seul problème écologique à résoudre. Faudrait-il instaurer une carte eau : ceux qui n'ont pas accès à l'eau potable (2,1 milliards dans le monde [3]) vendraient leurs quotas à ceux qui se rafraichissent dans leur piscine ? Mais qui construirait les réseaux d'adduction d'eau potable, rendant ainsi possible l'institution d'un bien commun ? L'individualisation des solutions dispenserait-elle des politiques publiques ? Autre exemple : une carte vitale santé dont chaque individu pourrait monnayer ses droits, *liquider* ses droits ? Je n'y vois plus, j'ai besoin de lunettes mais je manque d'argent, donc je vends mes droits à lunettes ? Et mes dents ?

Le défaut majeur, ou le risque le plus important, de cette carte carbone individuelle, est d'être fondé sur une contradiction insurmontable : puisqu'il y a inégalités de revenus, le pauvre n'a d'autre recours que d'aliéner ses droits ; mais avec l'argent obtenu, il ne peut par définition acquérir le droit à l'énergie qui est parti vers plus riche que lui ; au niveau global, l'objectif de limitation des émissions peut être atteint, mais pas celui de la justice sociale. Cette proposition de carte carbone individuelle n'a pu naître que dans le cerveau d'experts qui ne savent pas ce que sont le capitalisme et les rapports sociaux dans lesquels celui-ci cadenasse les sociétés.

Comme si cela ne suffisait pas, les auteurs nous expliquent que « l'existence de quotas négociables fait de l'énergie fossile une monnaie à part entière. Voilà ce qu'est la croissance écologique. » Une monnaie qu'on échangerait avec de la vraie monnaie ? On se pince, après avoir lu le diagnostic des auteurs : « la source de la folie [est] l'illusion que tout est commensurable avec tout par le truchement d'une unique unité de compte, la monnaie » [4].

Que signale un signal prix ?

Le deuxième exemple est un article, promu par la newsletter d' *Alternatives économiques*, de Frédéric Reynès « Transition écologique : l'indispensable taxe carbone » [5]. Il est incontestable que l'enterrement de la taxe carbone par la Convention citoyenne sur le climat ayant rendu ses conclusions en juin dernier est regrettable. Parce qu'une occasion a été perdue de porter dans le débat public les conditions qui seraient nécessaires pour qu'une taxe carbone et, au-delà, une fiscalité écologique, deviennent socialement acceptables. C'est l'absence d'un débat démocratique sur ces conditions qui est la principale cause des échecs répétés de l'introduction d'une véritable taxe carbone en France.

Dès lors, comment ne pas se réjouir que Frédéric Reynès expose les avantages d'une telle taxe ? Malheureusement, il reproduit les manques des essais précédents. Et les internautes commentateurs de son article ont raison de s'étonner qu'il ne fasse même pas mention de la nécessité de mettre en œuvre des moyens alternatifs à l'utilisation des énergies fossiles. Moyens qui sont cruciaux pour que les utilisateurs pauvres puissent opérer des choix écologiques en matière de transport et de consommation de manière générale.

Comment expliquer une telle absence ? J'émetts l'hypothèse que la promotion des taxes écologiques en omettant toute considération sociale découle de la croyance qu'il s'agit d'un problème économique qu'une solution économique surmontera. Et quelle est **La** solution économique pour un économiste normal ? Faire varier le prix, supposé être le facteur décisif pour toute décision à prendre. Au cours de la période de confinement, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'expliquer que le signal prix ne signale pas grand-chose, voire rien [6].

La raison en est que la prétendue loi de l'offre et de la demande, pont aux ânes des manuels d'économie, n'est pas une loi. Dans la mesure où les différents marchés réagissent les uns sur les autres, rien n'assure que la baisse du revenu réel (le pouvoir d'achat) consécutive à la hausse du prix d'un bien n'aura pas pour effet d'en accroître la demande au détriment des autres biens qui ne se substitueront pas ainsi au premier. Supposons que les prix des biens de première nécessité augmentent ; les catégories pauvres de la population restreindront leur demande de biens superflus pour consacrer leur revenu aux denrées essentielles, compensant même leur impossibilité d'accéder aux biens superflus par une augmentation absolue de leur consommation de biens de première nécessité. Lorsque l'effet de substitution l'emporte sur l'effet de revenu, l'équilibre général est stable ; dans le cas contraire, la flexibilité des prix ne fait pas converger le système vers l'équilibre. Ceci est aujourd'hui largement connu des économistes qui font leur métier sérieusement. Cela porte même un nom : celui des trois économistes ayant établi le *théorème de Sonnenschein-Mantel-Debreu* : on ne peut jamais être certain que la demande de *chaque* bien diminue quand son prix augmente

et qu'elle augmente lorsque le prix des autres biens augmente. En bref, la taxe carbone ne peut pas grand-chose en l'absence de politique accompagnatrice pour modifier les structures de production.

Curieux, je suis allé sur internet à la recherche d'autres travaux menés par Frédéric Reynès et j'ai trouvé un article intitulé « The Cobb-Douglas Function as a Flexible Function : Analyzing the Substitution Between Capital, Labor and Energy »^[7]. On comprend là les raisons du choix de la lunette économique pour analyser un phénomène qui n'est pas seulement économique. Pour les non-spécialistes, je dirais ici que ladite « fonction de production Cobb-Douglas » est une relation mathématique entre la quantité produite et les quantités de facteurs de production utilisés, considérés comme substituables entre eux. C'est le deuxième pont aux ânes des économistes néoclassiques, qui leur permet de remplacer sans difficultés du travail par du capital, du travail par de l'énergie, de l'énergie par... par quoi ? de la nature épuisée par du capital, etc. Et, au passage, de nous donner la valeur économique créée par la nature. Autant de fariboles que j'ai souvent abordées ici.^[8] Sans entrer dans les détails techniques, il faut comprendre que le fond épistémologique de la fonction de production est frappé de vacuité qui avait été démontrée par l'économiste anglaise Joan Robinson dans les années 1950^[9] et qui ne repose que sur un acte de foi, comme le reconnaît lucidement un des auteurs néoclassiques parmi les plus référencés^[10]. L'argument décisif de Robinson était que le capital étant hétérogène, d'autant plus qu'il est mis en service à des périodes différentes, il ne peut être évalué physiquement et son introduction dans la fonction de production ne peut se faire que par l'intermédiaire des prix. Mais, pour le mesurer monétairement, il faudrait pouvoir appliquer un taux d'actualisation aux différents éléments du stock de capital, donc connaître le taux de profit que l'on se proposait justement d'expliquer. Autrement dit, la valeur du capital est fonction des profits qu'il permet d'obtenir, or ceux-ci ne peuvent être déduits de la productivité marginale du capital qui suppose de connaître la valeur du capital introduit dans la fonction de production. Le raisonnement est circulaire.

La morale de cette histoire est qu'on ne peut résoudre un problème de société, *a fortiori* lorsque les rapports sociaux sont en jeu, en se contentant d'agir par les prix.

Ces deux articles illustrent les dégâts que peut causer le raisonnement économique englué dans les bornes de l'économie et de la régulation de celle-ci confiée à des mécanismes automatiques comme celui de l'offre et de la demande entre des... individus, autonomes, faisant leurs choix en comparant avantages et inconvénients d'avoir des sous ou de l'énergie. Je mets tout ça sur le compte de la canicule qui a un peu trop chauffé certains esprits. Carte carbone et taxe carbone ne dispenseront pas d'avoir une politique consciente de transformation du mode de production.

[1] *Le Monde*, 13 août 2020.

[2] M. Szuba, « La carte carbone : des quotas d'énergie pour les particuliers », in Séverine Frère et Helga-Jane Scarwell (dir.), *Éco-fiscabilité et transport durable : entre prime et taxe ?* », Presses universitaires du Septentrion 2011, p. 161-187, OpenEditions

Books, 2017.

[3] Soit 29 % de la population mondiale ; 4,2 milliards (soit 55 %) n'ont pas de services d'assainissement, selon l'OMS.

[4] Sur cette incommensurabilité, voir J.-M. Harribey, « La vie au ralenti, journal d'un confiné (21) » ; et « La vie au ralenti, journal d'un confiné (22) ».

[5] 11 août 2020.

[6] J.-M. Harribey, « La vie au ralenti, journal d'un confiné (32) » ; « La vie au ralenti, journal d'un confiné (37) ».

[7] Sciences Po OFCE Working Paper, n°12, 2017-04-20.

[8] J.-M. Harribey, « Le capital naturel ou capital vert : un objet fictif mal identifié » ; « L'hétérodoxie économique dans tous ses états (2) : Le découplage absolu entre production et consommation de ressources est impossible ». Pour une approche plus complète : *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013 ; *Le trou noir du capitalisme, Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Le Bord de l'eau, 2020.

^[9]J. Robinson, « The Production Function and the Theory of Capital », Review of Economic Studies, vol. XXI, n° 2, 1953-54, p. 81-106.

^[10]C.E. Ferguson, *The Neoclassical Theory of Production and Distribution*, Cambridge University Press, 1969. Pour un commentaire, Scott Carter, « C.E. Ferguson and the Neoclassical Theory of Capital : A Matter of Faith », *Revue of Political Economy*, Vol. 23, 2011, 3, p. 339-356. Sur la critique de la fonction de production, on peut se référer à B. Guerrien et O. Gun, « En finir pour toujours avec la fonction de production agrégée ? », *Revue de la régulation*, n° 15, printemps 2015.

